

## CHAPITRE 2

### CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET DES ENQUETEES

Ce chapitre est consacré à l'analyse des principales caractéristiques des personnes enregistrées dans le questionnaire ménage et à l'analyse des caractéristiques de base des femmes ayant fait l'objet d'une enquête individuelle. Ainsi, il comporte deux grandes parties :

- une première partie qui examine les résultats de l'enquête ménage, notamment les principales caractéristiques démographiques (structure de la population et composition des ménages) et socio-économiques (caractéristiques de leur habitat et des biens qu'elles possèdent) des populations enquêtées;
- une deuxième partie qui porte sur l'enquête individuelle et qui est consacrée notamment aux caractéristiques démographiques et socio-culturelles des femmes enquêtées : il s'agit de l'âge, de l'état matrimonial, du niveau d'instruction, du milieu et de la région de résidence, de la religion et de la nationalité.

#### 2.1 ENQUETE MENAGE

L'enquête ménage a porté sur un échantillon de 5 242 ménages interviewés avec succès. Les données obtenues permettent de disposer de résultats sur la structure de la population, la composition des ménages, les caractéristiques de leur habitat ainsi que des biens qu'ils possèdent. Nous examinerons d'abord les caractéristiques de la population des ménages enquêtés.

##### 2.1.1 Caractéristiques de la population des ménages

En examinant le Tableau 2.1 présentant la structure de la population des ménages par âge et sexe, selon le milieu de résidence, on constate que 31 627 personnes ont été dénombrées dans le cadre de l'enquête ménage. Les femmes représentent 51,6 pour cent et les hommes 48,4 pour cent, ce qui est assez voisin des proportions trouvées au RGP de 1988 (respectivement 50,4 et 49,6 pour cent). Du point de vue du milieu de résidence, il apparaît que 82 pour cent des personnes enquêtées résident en milieu rural contre 18 pour cent en milieu urbain : au RGP de 1988, ces proportions étaient respectivement de 85 et 15 pour cent. Au Tableau 2.2 figure la répartition de la population par grand groupe d'âges selon l'EDSN et le RGP de 1988. A la lecture de ce tableau, il apparaît que la population nigérienne est extrêmement jeune, puisque les moins de 15 ans représentent près de la moitié de la population totale. Le fait que les répartitions en grand groupe d'âges soit presque identique à l'EDSN et au RGP de 1988 témoigne de la bonne représentativité de l'échantillon de L'EDSN.

L'examen de la pyramide des âges (Graphique 2.1) et de la courbe du rapport de masculinité selon l'âge (Graphique 2.2) permettent d'apprécier la structure par âge et sexe de la population enquêtée :

- la base de la pyramide, très large, et la décroissance rapide des effectifs avec l'augmentation en âge sont caractéristiques d'une population très jeune à forte fécondité.
- une dissymétrie de la pyramide, qui se traduit par un déséquilibre de la courbe du rapport de masculinité, est observée en faveur du sexe masculin pour les groupes d'âges 0-4 ans, 40-49 ans et 60 ans et plus. Ces irrégularités s'expliquent, en partie, par une moins bonne déclaration des âges des femmes par rapport aux hommes et par le phénomène d'attraction

des âges ronds. En particulier, le déficit de femmes constaté à 45-49 ans est dû à un transfert (volontaire ou non) des âges vers le groupe d'âges 50-54 ans. Par contre, le "creux" constaté en faveur du sexe féminin entre 15 et 40 ans s'explique en grande partie par la migration importante des hommes vers les pays voisins.

**Tableau 2.1 Population des ménages par âge et sexe**

Répartition (en %) de la population (de fait) des ménages par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe, EDS Niger 1992

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Total		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
0-4	18,2	17,7	18,0	21,4	17,5	19,4	20,8	17,6	19,1
5-9	16,2	16,7	16,4	18,1	17,1	17,6	17,8	17,0	17,4
10-14	13,8	14,4	14,1	13,1	12,7	12,9	13,2	13,0	13,1
15-19	10,9	10,0	10,4	8,4	8,7	8,5	8,9	8,9	8,9
20-24	8,4	8,3	8,4	5,1	7,3	6,2	5,7	7,5	6,6
25-29	7,2	7,9	7,5	5,4	8,4	7,0	5,7	8,3	7,1
30-34	6,3	6,5	6,4	4,8	6,2	5,5	5,1	6,2	5,7
35-39	4,4	4,9	4,7	4,1	4,8	4,5	4,2	4,9	4,5
40-44	3,6	3,2	3,4	4,0	3,5	3,7	3,9	3,5	3,7
45-49	2,9	2,1	2,5	3,2	2,3	2,7	3,1	2,2	2,7
50-54	2,2	2,6	2,4	3,0	3,7	3,4	2,8	3,5	3,2
55-59	1,7	1,5	1,6	2,1	2,2	2,2	2,1	2,1	2,1
60-64	1,5	1,6	1,5	2,5	2,1	2,3	2,3	2,0	2,2
65-69	0,6	0,8	0,7	1,3	1,2	1,2	1,2	1,1	1,1
70-74	0,5	0,7	0,6	1,4	1,0	1,2	1,2	1,0	1,1
75-79	0,3	0,3	0,3	0,7	0,4	0,6	0,6	0,4	0,5
80 ou +	0,5	0,9	0,7	1,2	0,8	1,0	1,1	0,8	0,9
Non déterminé/NSP	0,8	0,0	0,4	0,2	0,0	0,1	0,3	0,0	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	2755	2800	5555	12555	13517	26072	15310	16317	31627

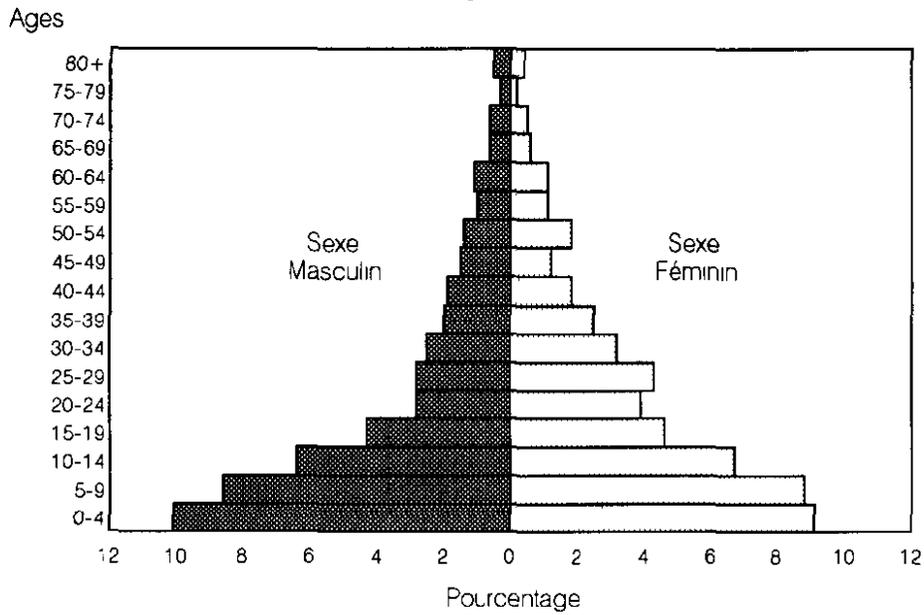
**Tableau 2.2 Population par âge selon différentes sources**

Répartition (en %) de la population par âge, RGP 1988 et EDS Niger 1992

Groupe d'âges	RGP 1988	EDSN 1992
<15 ans	49,5	49,6
15-64	47,4	46,6
65 ou +	3,1	3,7
ND	-	0,2
Total	100,0	100,0
Age médian	-	15,1

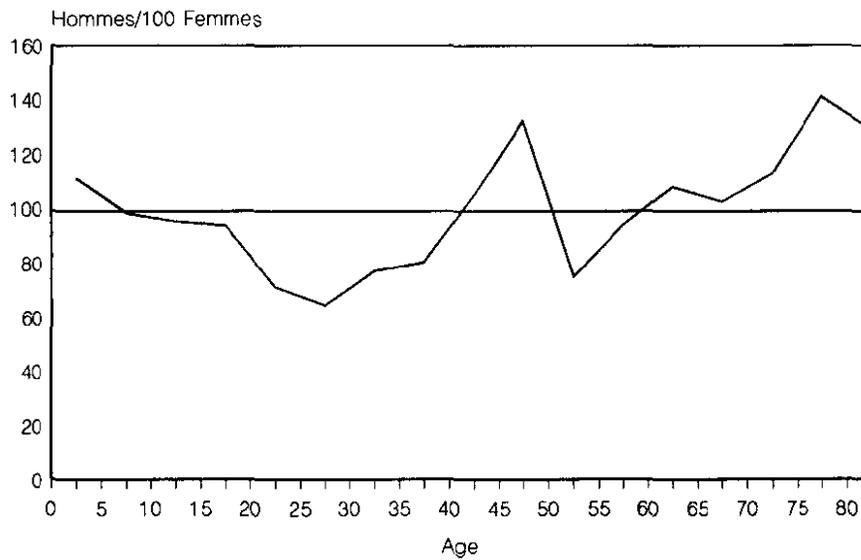
Source: 1988: Recensement Général de la Population (BCR, 1992)

Graphique 2.1  
 Pyramide des âges de la population  
 Niger, 1992



EDSN 1992

Graphique 2.2  
 Rapport de masculinité par âge  
 Niger, 1992



EDSN 1992

D'après le Tableau 2.3, dans leur grande majorité, les chefs de ménage sont des hommes (91 pour cent); au RGP de 1988, cette proportion était de 90 pour cent. Par ailleurs, il convient de souligner que la proportion de ménages ayant à leur tête des femmes est beaucoup plus importante en milieu urbain (16 pour cent) qu'en milieu rural (8 pour cent).

**Tableau 2.3 Composition des ménages**

Répartition (en %) des ménages par sexe du chef de ménage, taille de ménage, lien de parenté avec le chef de ménage, selon le milieu de résidence, EDS Niger 1992

Caractéristique	Niamey	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
<b>Chef de ménage</b>					
Homme	86,4	83,5	84,5	92,1	90,8
Femme	13,6	16,5	15,5	7,9	9,2
<b>Nombre de membres habituels</b>					
<1	0,2	0,5	0,4	0,0	0,1
1	9,8	8,2	8,8	3,8	4,6
2	9,2	8,6	8,9	8,9	8,9
3	10,4	13,7	12,5	13,2	13,1
4	11,8	9,9	10,6	13,0	12,6
5	10,1	11,5	11,0	13,4	13,0
6	10,8	9,4	9,9	12,3	11,9
7	7,1	8,5	8,1	8,4	8,3
8	6,0	6,8	6,5	7,4	7,3
9 ou +	24,6	22,7	23,4	19,5	20,1
<b>Taille moyenne</b>	6,4	6,2	6,3	6,1	6,1
<b>Lien de parenté (membres habituels)</b>					
Un adulte					
- Homme	8,3	4,7	6,0	2,8	3,3
- Femme	4,1	8,2	6,8	4,4	4,8
Deux adultes de sexe opposé	29,4	32,6	31,5	40,3	38,8
Deux adultes de même sexe	4,4	3,5	3,8	1,5	1,9
Trois adultes ou plus	37,4	40,9	39,7	48,9	47,4
Autres	16,1	9,5	11,8	2,0	3,6
<b>Pourcentage de ménages avec des enfants sans leurs parents</b>	24,8	24,2	24,4	25,3	25,2

La majorité des ménages (51 pour cent) comprennent entre trois et six membres. Par ailleurs, les ménages de grande taille (9 personnes et plus) sont également très nombreux puisqu'ils représentent le cinquième des ménages enquêtés (20 pour cent); en 1988, le même phénomène avait été observé, 23 pour cent des ménages comptaient neuf personnes et plus. Le système socio-culturel en vigueur au Niger, où le ménage correspond souvent à la famille élargie, pourrait expliquer ce phénomène. La taille moyenne des ménages s'établit à 6,1 personnes. Dans l'ensemble, la taille moyenne en milieu urbain (6,3) est légèrement plus élevée que celle des ménages du milieu rural (6,1).

Le Tableau 2.3 fournit également la répartition des ménages selon leur structure, définie à partir du nombre, du sexe et des liens de parenté ou relations des membres adultes qui le composent. Sont considérés ici comme adultes toutes les personnes de 15 ans et plus. On constate que les ménages composés de trois adultes ou plus sont majoritaires (47 pour cent) : ce type de ménage est plus fréquent en milieu rural (49 pour

cent) qu'à Niamey (37 pour cent) et que dans les "autres villes"<sup>1</sup> (41 pour cent). Un autre fait marquant est qu'une proportion non négligeable de ménages (8 pour cent) ne comprend qu'un seul adulte, le plus souvent de sexe féminin (5 pour cent). La proportion de ménages ne comprenant qu'un seul adulte de sexe féminin est particulièrement importante dans les "autres villes" où elle atteint 8 pour cent. Ce phénomène est peut-être à relier à la migration masculine, les femmes restant seules dans le ménage lorsque le mari migre.

Le Tableau 2.3 fournit enfin la proportion des ménages ayant un ou plusieurs enfants de moins de 15 ans vivant sans mère ni père biologiques. Un quart des ménages compte un ou plusieurs de ces enfants, soit adoptés, soit confiés ou placés en nourrice, soit encore domestiques. Cette très forte proportion est à souligner du fait de l'impact que ces situations peuvent avoir sur l'état de santé et l'état nutritionnel des enfants : on peut en effet supposer que dans de très nombreux cas, surtout dans les familles de taille importante et aux ressources limitées, l'attention portée et les moyens consacrés à cette catégorie d'enfants sont généralement plus limités que pour ses propres enfants.

Dans le cadre de l'enquête ménage, on a collecté des données sur le niveau d'instruction atteint et la dernière classe achevée à ce niveau par chaque membre du ménage âgé de 6 ans et plus. Lors de l'enquête, on a distingué trois niveaux d'instruction : le primaire, le secondaire et le supérieur. Au Niger, l'âge d'entrée dans le primaire est, en principe, de sept ans, et les études durent six ans. L'entrée dans le secondaire a lieu, en théorie, à treize ans et les études à ce niveau durent sept ans, pour se terminer par le baccalauréat. Les Tableaux 2.4.1 et 2.4.2 ci-dessous présentent ces résultats pour les personnes âgées de 6 ans et plus.

Au niveau de l'ensemble, tous âges confondus à partir de 6 ans, 80 pour cent des hommes et 89 pour cent des femmes n'ont aucun niveau d'instruction. Les proportions des personnes sans niveau d'instruction diminuent avec l'âge pour atteindre leur minimum à 10-14 ans chez les hommes (65 pour cent) et à 15-19 ans pour les femmes (80 pour cent); corrélativement on assiste à une augmentation avec l'âge des proportions des personnes ayant atteint les différents niveaux d'instruction. Chez les hommes comme chez les femmes, c'est à 10-14 ans que la proportion de ceux ayant atteint le niveau primaire est la plus importante, respectivement 32 et 16 pour cent. La proportion la plus élevée pour le niveau secondaire (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycles confondus) se situe à 20-24 ans pour les hommes (13 pour cent) et à 15-19 ans pour les femmes (5 pour cent). Le niveau supérieur reste très marginal puisque le maximum n'est que de 1 pour cent chez les hommes à 25-29 ans. Au-delà de 19 ans, les proportions des personnes sans niveau d'instruction croissent de façon continue pour atteindre 95 à 99 pour cent à partir de 45 ans, chez les hommes, et de 35 ans chez les femmes. Ces variations rendent compte de l'évolution de l'instruction dans le temps : la généralisation de l'instruction est un phénomène très récent et plus les générations en cause sont anciennes, et donc plus leur âge actuel est élevé, plus les proportions des personnes sans niveau d'instruction sont importantes.

Le niveau d'instruction atteint varie de façon importante selon le milieu de résidence. C'est dans le milieu rural que les proportions de personnes sans niveau d'instruction sont les plus élevées (86 pour cent pour les hommes et 94 pour cent pour les femmes). A Niamey, ces proportions chutent à des niveaux moyens : 43 pour cent des hommes et 53 pour cent des femmes n'ont jamais accédé au système éducatif. Du point de vue régional,<sup>2</sup> les proportions de personnes sans niveau d'instruction ne présentent que peu de variations : de 80 pour cent à Tahoua/Agadez et à Maradi, à 86 pour cent à Tillabéri, pour les hommes, et de 89 pour cent à Zinder/Diffa à 94 pour cent à Maradi, pour les femmes.

---

<sup>1</sup> On désigne par "autres villes" toutes les villes à l'exclusion de Niamey.

<sup>2</sup> Aux Tableaux 2.4.1 et 2.4.2, et dans les tableaux qui suivent, la ville de Niamey a été exclue du département de Tillabéri. Les commentaires sur les différences régionales porteront donc toujours sur les départements sans tenir compte de la ville de Niamey.

**Tableau 2.4.1 Niveau d'instruction de la population des hommes**

Répartition (en %) de la population masculine (de fait) des ménages, âgée de six ans et plus, par niveau d'instruction atteint, et nombre médian d'années d'études accomplies selon l'âge, le milieu et la région de résidence, EDS Niger 1992

Caractéristique	Niveau d'instruction						Total	Effectif
	Aucun	Primaire	Secon- daire 1 <sup>er</sup> cycle	Secon- daire 2 <sup>nd</sup> cycle	Supérieur	ND		
<b>Groupe d'âges</b>								
6-9	81,8	16,4	0,0	0,0	0,0	1,8	100,0	2186
10-14	65,5	32,3	1,5	0,0	0,0	0,6	100,0	2019
15-19	65,8	23,0	10,0	0,5	0,0	0,8	100,0	1356
20-24	68,9	16,5	10,2	2,9	0,3	1,2	100,0	872
25-29	78,6	12,1	5,5	1,5	1,3	0,9	100,0	880
30-34	81,1	10,1	2,9	2,7	2,0	1,2	100,0	779
35-39	86,8	8,0	2,7	0,7	0,9	0,9	100,0	641
40-44	93,1	3,3	1,1	0,6	0,8	1,1	100,0	601
45-49	94,6	3,0	0,9	0,2	0,3	0,9	100,0	482
50-54	96,2	2,0	0,4	0,5	0,1	0,8	100,0	435
55-59	96,7	2,1	0,1	0,0	0,3	0,8	100,0	316
60-64	98,9	0,0	0,5	0,1	0,2	0,4	100,0	350
65 ou +	98,6	0,7	0,1	0,0	0,0	0,6	100,0	627
ND	74,1	8,0	0,0	0,0	0,0	17,9	100,0	46
<b>Milieu de résidence</b>								
Niamey	42,9	33,3	13,1	4,7	3,8	2,2	100,0	811
Autres villes	55,5	28,6	11,1	2,3	0,9	1,6	100,0	1346
Ensemble urbain	50,8	30,4	11,9	3,2	2,0	1,8	100,0	2157
Rural	86,1	11,7	1,1	0,1	0,0	0,9	100,0	9433
<b>Région</b>								
Niamey	42,9	33,3	13,1	4,7	3,8	2,2	100,0	811
Dosso	84,8	11,3	2,1	0,4	0,1	1,2	100,0	1751
Maradi	80,2	16,1	2,1	0,4	0,0	1,0	100,0	2060
Tahoua/Agadez	79,9	15,3	2,8	0,4	0,2	1,3	100,0	2383
Tillabéri	86,4	11,8	1,4	0,1	0,0	0,3	100,0	2093
Zinder/Diffa	81,2	13,9	3,0	0,5	0,3	1,1	100,0	2492
<b>Ensemble</b>	79,6	15,2	3,1	0,7	0,4	1,1	100,0	11590

**Tableau 2.4.2 Niveau d'instruction de la population des femmes**

Répartition (en %) de la population féminine (de fait) des ménages, âgée de six ans et plus, par niveau d'instruction atteint, et nombre médian d'années d'études accomplies selon l'âge, le milieu et la région de résidence, EDS Niger 1992

Caractéristique	Niveau d'instruction						Total	Effectif
	Aucun	Primaire	Secon- daire 1 <sup>er</sup> cycle	Secon- daire 2 <sup>nd</sup> cycle	Supérieur	ND		
<b>Groupe d'âges</b>								
6-9	86,7	10,9	0,0	0,0	0,0	2,4	100,0	2217
10-14	82,0	16,3	0,9	0,0	0,0	0,7	100,0	2117
15-19	80,5	13,4	5,2	0,2	0,0	0,7	100,0	1451
20-24	84,3	10,0	4,3	0,7	0,2	0,5	100,0	1219
25-29	89,5	7,0	2,3	0,5	0,2	0,5	100,0	1358
30-34	92,1	5,4	1,2	0,7	0,3	0,3	100,0	1018
35-39	95,0	3,9	0,5	0,2	0,1	0,4	100,0	792
40-44	96,9	2,3	0,3	0,1	0,1	0,3	100,0	564
45-49	97,3	1,7	0,5	0,0	0,0	0,5	100,0	367
50-54	99,3	0,3	0,0	0,0	0,1	0,3	100,0	571
55-59	96,9	0,3	0,0	0,0	0,1	2,7	100,0	347
60-64	98,2	0,3	0,0	0,0	0,0	1,5	100,0	334
65 ou +	98,8	0,2	0,0	0,0	0,1	1,0	100,0	535
ND	44,1	0,0	0,0	0,0	0,0	55,9	100,0	1
<b>Milieu de résidence</b>								
Niamey	52,7	31,4	12,3	1,8	0,7	1,1	100,0	826
Autres villes	71,6	21,1	5,1	0,8	0,3	1,0	100,0	1387
Ensemble urbain	64,6	25,0	7,8	1,2	0,4	1,0	100,0	2212
Rural	93,6	5,2	0,2	0,0	0,0	1,0	100,0	10677
<b>Région</b>								
Niamey	52,7	31,4	12,3	1,8	0,7	1,1	100,0	826
Dosso	92,5	6,0	0,8	0,1	0,0	0,6	100,0	1954
Maradi	93,8	5,4	0,5	0,1	0,0	0,3	100,0	2267
Tahoua/Agadez	89,8	7,2	1,0	0,1	0,0	1,8	100,0	2709
Tillabéri	90,7	7,8	0,5	0,0	0,0	0,9	100,0	2411
Zinder/Diffa	89,3	8,3	1,2	0,2	0,1	1,0	100,0	2722
Ensemble	88,6	8,6	1,5	0,2	0,1	1,0	100,0	12889

Les taux spécifiques de scolarisation par âge,<sup>3</sup> sexe et milieu de résidence figurent au Tableau 2.5 et au Graphique 2.3. Le taux à 7-12 ans, âges correspondant généralement au niveau primaire, est extrêmement faible puisqu'il n'atteint que 18 pour cent. Ce taux passe ensuite à 16 pour cent à 13-16 ans, âges auxquels les enfants sont scolarisés, en partie, dans le primaire et, en partie, dans le secondaire 1<sup>er</sup> cycle. A 17-19 ans, âges de scolarisation dans le secondaire 2<sup>nd</sup> cycle, le taux de scolarisation est beaucoup plus faible (8 pour cent), et diminue de plus de moitié à 20-23 ans (3 pour cent), âges de scolarisation, à la fois, au niveau secondaire et au niveau supérieur. Comme pour le niveau d'instruction atteint, les taux de scolarisation varient fortement par sexe : globalement à 7-16 ans, 23 pour cent des hommes fréquentent un établissement scolaire contre seulement 13 pour cent des femmes. Selon le milieu de résidence, on observe un très grand déséquilibre, le taux de scolarisation à 7-16 ans étant plus de 4 fois plus élevé en milieu urbain (47 pour cent) qu'en milieu rural (11 pour cent).

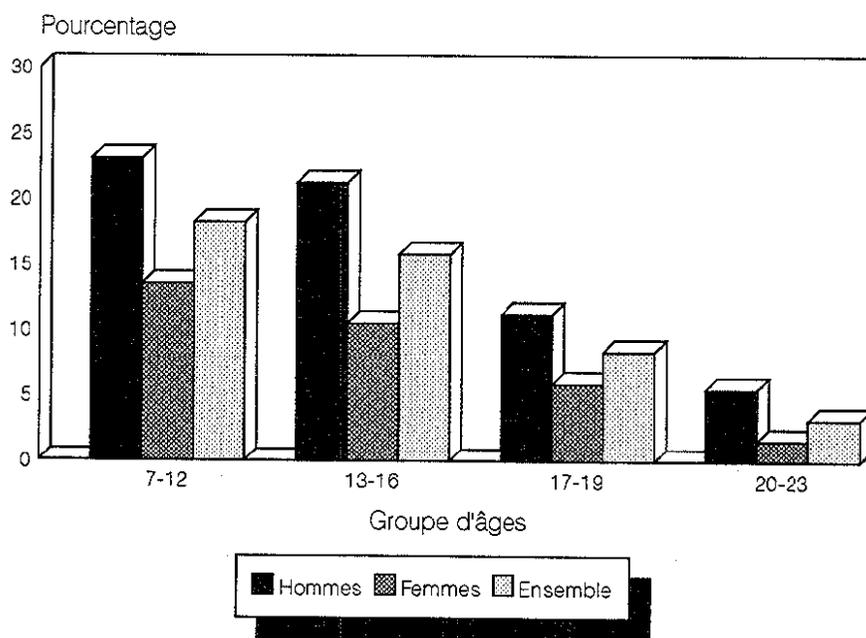
<sup>3</sup> Rapport du nombre de personnes d'âge x fréquentant l'école au nombre total de personnes de cet âge.

**Tableau 2.5 Taux de scolarisation**

Proportion de la population (de fait) des ménages, âgée de 7 à 23 ans, fréquentant un établissement scolaire, par âge, selon le sexe et le milieu de résidence, EDS Niger 1992

Groupe d'âges	Hommes			Femmes			Ensemble		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
7-12	54,8	16,8	23,1	44,7	7,1	13,5	49,6	11,9	18,2
13-16	50,0	13,6	21,2	35,5	4,3	10,5	42,9	8,8	15,8
7-16	53,0	15,9	22,6	41,6	6,2	12,6	47,2	11,0	17,5
17-19	32,3	4,5	11,2	23,8	1,3	5,9	28,1	2,8	8,4
20-23	19,6	0,5	5,5	7,1	0,3	1,6	13,4	0,4	3,2

**Graphique 2.3**  
Taux de scolarisation



EDSN 1992

Le niveau d'instruction de la population est donc le reflet de l'état général de la scolarisation dans l'ensemble du pays, 18 pour cent seulement des enfants de 7-12 ans fréquentant l'école. Les raisons de la faiblesse de ces indicateurs sont nombreuses : ressources insuffisantes allouées au secteur, pesanteurs socio-culturelles, croissance démographique. L'éducation étant l'élément majeur du développement économique et social, il reste donc au Niger à fournir d'immenses efforts pour relever les différents indicateurs relatifs à l'éducation pour que ses populations participent mieux au processus d'élaboration et de mise en oeuvre des actions susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie. En outre, il convient de souligner la situation encore

plus préoccupante des femmes dont seulement 13 pour cent fréquentent l'école à 7-12 ans. La situation socio-économique, mais aussi et surtout le contexte socio-culturel du Niger expliquent ici cette ségrégation dont sont victimes les femmes dans le secteur de l'éducation, ainsi que dans bien d'autres secteurs.

### 2.1.2 Caractéristiques de l'habitat et des biens possédés par les ménages

Lors de l'enquête ménage, on s'est intéressé à certaines caractéristiques du logement (possession de l'électricité, approvisionnement en eau, type de toilettes, matériau du plancher, matériau du toit et nombre de pièces utilisées pour dormir) susceptibles de jouer un rôle déterminant dans l'état de santé des membres du ménage et, en particulier, des enfants. De même, on a collecté des données sur la possession d'un certain nombre d'équipements modernes (radio, télévision, réfrigérateur, voiture...). L'analyse de ces données vont permettre de mieux cerner les conditions environnementales et socio-économiques dans lesquelles vivent les populations enquêtées.

L'examen des données du Tableau 2.6 et du Graphique 2.4 indiquent que très peu de ménages nigériens disposent de l'électricité : 4 pour cent pour l'ensemble du pays. En outre, la grande majorité des ménages disposant de cet équipement se trouvent en milieu urbain (37 pour cent à Niamey et 21 pour cent dans les "autres villes") : moins de 1 pour cent des ménages du milieu rural ont déclaré posséder l'électricité.

Concernant la provenance de l'eau utilisée pour boire, on constate qu'au niveau national les trois quarts des ménages (75 pour cent) utilisent l'eau de puits publics ou de forages, 11 pour cent des ménages utilisent des robinets publics, 5 pour cent s'approvisionnent auprès de vendeurs d'eau et seulement 4 pour cent des ménages enquêtés ont un robinet dans leur logement. Les proportions sont très inégales selon le milieu de résidence. A Niamey, 36 pour cent des ménages s'approvisionnent auprès des vendeurs d'eau, 22 pour cent utilisent les robinets publics et près d'un tiers des ménages (30 pour cent) disposent de l'eau courante à domicile. Dans les "autres villes," ce sont les robinets publics qui sont les plus utilisés (48 pour cent), suivis des vendeurs d'eau (24 pour cent); moins d'un ménage sur cinq (18 pour cent) a l'eau courante dans le logement. En milieu rural, la très grande majorité des ménages utilisent l'eau des puits publics (88 pour cent).

Dans leur très grande majorité (84 pour cent) les ménages ne disposent d'aucune forme de toilettes, et seulement 11 pour cent des ménages nigériens utilisent des fosses améliorées ou latrines. Si en milieu rural, 95 pour cent des ménages n'ont pas de toilettes, dans les "autres villes" et même à Niamey, ces proportions restent élevées (respectivement 34 et 17 pour cent). Dans la capitale, seuls 6 pour cent des ménages disposent de toilettes avec chasse d'eau personnelle.

Les matériaux de construction des logements sont surtout la terre/sable (87 pour cent) pour le sol et le banco (52 pour cent) et la paille (42 pour cent) pour le toit. Cependant, en milieu urbain, une proportion importante de logements disposent d'un sol en ciment (61 pour cent) et, dans une moindre proportion, d'un toit en tôle (27 pour cent).

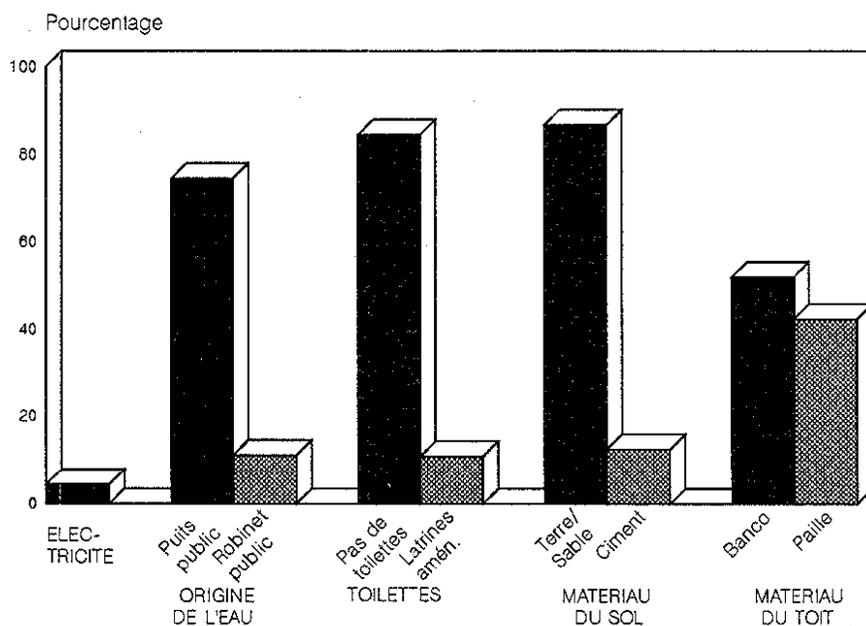
A partir de la question sur le nombre de pièces utilisées pour dormir, on a calculé le nombre de personnes dormant par pièce, ce qui fournit une indication sur le degré d'entassement du ménage (Tableau 2.6). Dans plus d'un tiers des cas (36 pour cent), trois ou quatre personnes dorment dans la même pièce, et dans 12 pour cent des ménages, cinq à six personnes se partagent le même lieu pour dormir. En moyenne, au niveau national, 3,2 personnes dorment par pièce. Cette moyenne est légèrement plus faible à Niamey (2,8) et dans les "autres villes" (3,0) qu'en milieu rural (3,2).

**Tableau 2.6 Caractéristiques des logements**

Répartition (en %) des ménages, par caractéristique des logements, selon le milieu de résidence, EDS Niger 1992

Caractéristique des logements	Niamey	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
<b>Electricité</b>					
Oui	37,2	20,6	26,7	0,2	4,4
Non	62,2	79,1	72,8	99,4	95,1
<b>Approvisionnement en eau à boire</b>					
Robinet dans le logement	30,3	18,3	22,7	0,5	4,1
Robinet public	22,2	48,1	38,6	5,9	11,1
Puits privé	1,3	1,6	1,5	1,9	1,8
Puits public/Forage	6,7	6,6	6,7	87,5	74,5
Eau de surface	3,1	0,3	1,3	3,1	2,8
Vendeur d'eau	35,5	24,1	28,3	0,9	5,3
Autre	0,6	0,8	0,8	0,0	0,1
ND	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Type de toilettes</b>					
Chasse d'eau personnelle	5,5	2,1	3,3	0,1	30,8
Chasse d'eau commune	2,2	2,7	2,6	0,1	25,5
Fosse sommaire	8,2	11,8	10,5	1,8	3,2
Fosse améliorée/Latrines	67,0	49,2	55,8	2,4	10,9
Pas de toilettes	16,5	33,5	27,2	95,3	84,4
Autre	0,3	0,3	0,3	0,1	0,2
ND	0,3	0,4	0,4	0,2	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Sol</b>					
Terre/Sable	17,9	45,7	35,4	96,5	86,8
Ciment	74,3	52,8	60,8	3,3	12,5
Autres matériaux modernes	7,4	1,2	3,5	0,0	0,6
ND	0,4	0,3	0,3	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Toit</b>					
Tôle	37,9	20,2	26,7	0,9	5,0
Banco	47,9	70,6	62,2	50,2	52,1
Paille	12,3	7,6	9,3	48,6	42,3
Autre	1,5	1,2	1,3	0,3	0,5
ND	0,4	0,4	0,4	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Nombre de personnes par pièce utilisée pour dormir</b>					
1-2	56,1	51,7	53,3	45,7	46,9
3-4	32,5	34,2	33,6	37,0	36,4
5-6	7,6	9,6	8,9	12,4	11,8
7 ou +	2,8	3,9	3,5	4,6	4,4
ND	1,0	0,6	0,7	0,3	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moyenne	2,8	3,0	2,9	3,2	3,2
Effectif de ménages	309	529	838	4404	5242

Graphique 2.4  
Caractéristiques des logements



EDSN 1992

Concernant certains biens de consommation possédés par les ménages (Tableau 2.7), on relève que, pour l'ensemble du pays, 33 pour cent seulement des ménages déclarent avoir la radio, 4 pour cent la télévision et 2 pour cent un réfrigérateur. En milieu urbain, ces proportions, bien que restant faibles, sont beaucoup plus élevées qu'au niveau national : 60 pour cent des ménages ont la radio, 22 pour cent la télévision et 12 pour cent ont un réfrigérateur. Si l'information et la sensibilisation des populations sont indispensables pour leur participation au développement, comment atteindre les populations nigériennes quand, au niveau national, seulement un tiers des ménages disposent d'une radio?

Tableau 2.7 Biens durables possédés par le ménage

Pourcentage de ménages possédant certains biens de consommation durables, selon le milieu de résidence, EDS Niger 1992

Biens durables	Niamey	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
Radio	74,2	52,4	60,4	28,2	33,4
Télévision	30,9	16,5	21,8	0,5	3,9
Réfrigérateur	19,0	8,5	12,4	0,1	2,0
Bicyclette	11,1	13,7	12,7	3,2	4,7
Motocyclette	17,5	8,1	11,6	0,5	2,3
Voiture	11,8	6,6	8,5	0,2	1,6
Effectif de ménages	309	529	838	4404	5242

En ce qui concerne les moyens de transport, 5 pour cent des ménages disposent d'une bicyclette, 2 pour cent ont une motocyclette et 2 pour cent une voiture. En outre, ce sont essentiellement les ménages du milieu urbain, et surtout ceux de Niamey, qui disposent de ces moyens de déplacement : à Niamey, 11 pour cent des ménages disposent d'une bicyclette, 18 pour cent ont une motocyclette et 12 pour cent une voiture.

## 2.2 ENQUETE INDIVIDUELLE

Cette partie porte essentiellement sur l'analyse des résultats concernant les caractéristiques socio-démographiques des femmes enquêtées individuellement, c'est-à-dire des femmes âgées de 15-49 ans identifiées dans les ménages. Elle porte aussi sur l'analyse des données concernant l'accès des femmes aux médias. Ces résultats revêtent une importance particulière pour la mise en place de programmes d'éducation et de diffusion d'informations dans les domaines de la santé et de la planification familiale.

Dans la suite de ce rapport, les caractéristiques présentées ici seront utilisées comme variable de classification ou variable explicative de la plupart des phénomènes étudiés.

### 2.2.1 Caractéristiques des femmes

L'âge, variable fondamentale dans l'analyse des phénomènes démographiques, est l'une des informations les plus difficiles à obtenir de façon fiable lorsque les enregistrements écrits des événements n'existent pas ou sont rares, comme c'est le cas au Niger. De ce fait, un soin particulier a été accordé à son estimation au moment de l'enquête. On demandait d'abord aux femmes leur date de naissance, puis leur âge. Lorsque la date de naissance et l'âge étaient obtenus, l'enquêtrice contrôlait la cohérence entre les deux informations. Dans le cas où l'enquêtée ne connaissait pas sa date de naissance ou son âge, l'enquêtrice essayait d'obtenir un

document officiel tel qu'une carte d'identité où la date de naissance figure. Lorsqu'aucun document n'était disponible, l'enquêtrice devait estimer l'âge de la femme soit par comparaison avec l'âge d'autres membres

**Tableau 2.8** Caractéristiques socio-démographiques des femmes enquêtées

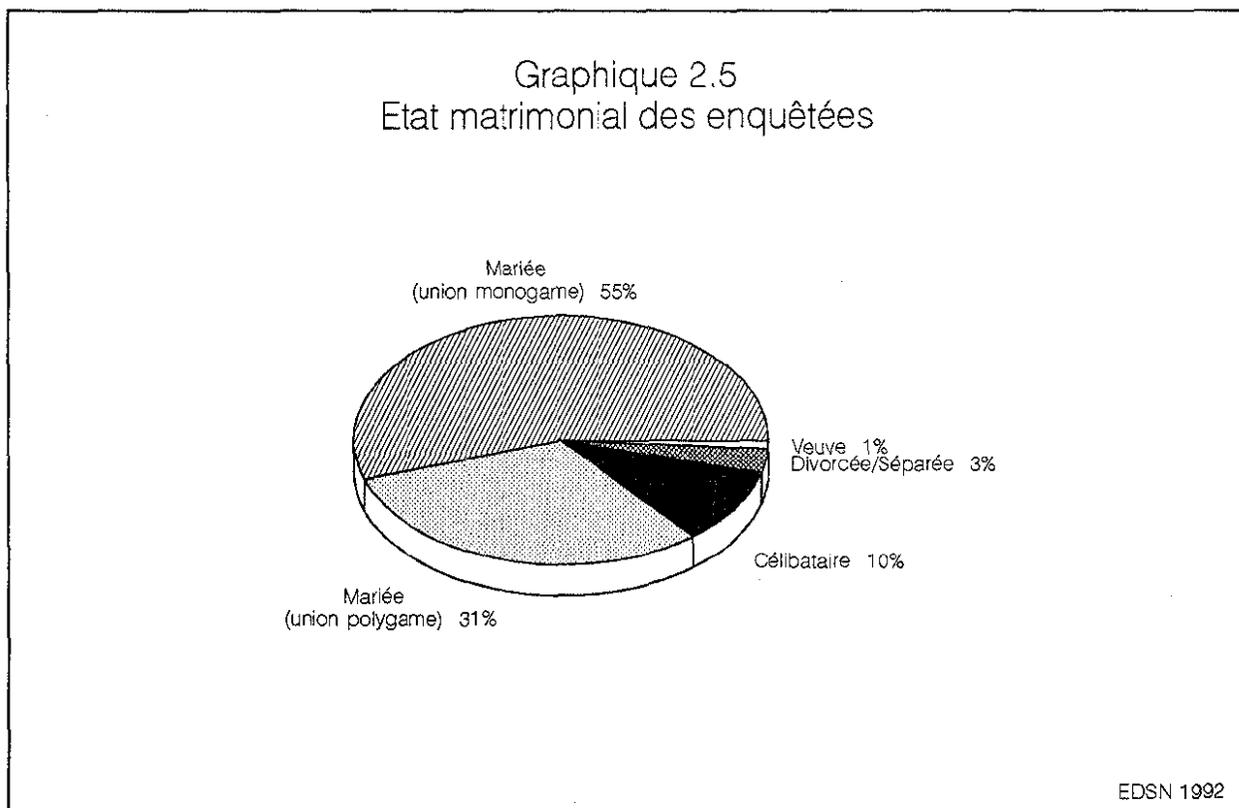
Répartition (en %) des femmes enquêtées par âge, état matrimonial, niveau d'instruction, milieu et région de résidence, religion, nationalité et ethnicité, EDS Niger 1992

Caractéristique socio-démographique	Pourcentage pondéré	Effectif	
		Pondéré	Non pondéré
<b>Groupe d'âges</b>			
15-19	21,2	1379	1427
20-24	18,3	1193	1234
25-29	19,7	1278	1245
30-34	15,0	974	968
35-39	11,5	746	748
40-44	8,1	528	508
45-49	6,2	404	373
<b>Etat matrimonial</b>			
Jamais mariée	10,5	682	926
Mariée polygame	30,9	2012	1931
Mariée monogame	54,6	3549	3301
Veuve	1,2	77	90
Divorcée	2,6	167	230
Séparée	0,3	17	25
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun	89,3	5809	5300
Primaire	7,6	493	726
Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	2,6	167	393
Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle	0,4	28	67
Supérieur	0,1	6	17
<b>Milieu de résidence</b>			
Niamey	6,7	435	1347
Autres villes	10,6	691	1349
Ensemble urbain	17,3	1126	2696
Rural	82,7	5377	3807
<b>Région</b>			
Niamey	6,7	435	1347
Dosso	13,4	874	703
Maradi	18,2	1186	1046
Tahoua/Agadez	21,7	1414	1265
Fillabéri	17,7	1149	852
Zinder/Diffa	22,2	1445	1290
<b>Religion</b>			
Musulmane	98,5	6407	6367
Autre	1,5	96	136
<b>Nationalité</b>			
Nigérienne	98,1	6378	6209
Autre	1,9	125	294
<b>Ethnie</b>			
Arabe	0,2	10	17
Djerma	22,4	1455	1569
Gourmantché	0,3	19	17
Haoussa	54,5	3543	3322
Kanouri	5,3	343	313
Mossi	0,0	3	3
Peulh	4,6	302	328
Touareg bella	10,0	652	565
Toubou	0,3	23	31
Autre	2,4	154	338
<b>Ensemble des femmes</b>	100,0	6503	6503

du ménage, soit par déduction à partir de l'histoire de la femme, ou encore, le plus souvent, en utilisant un calendrier historique.

La distribution des femmes de 15-49 ans par groupe d'âges quinquennal (Tableau 2.8) présente une allure assez régulière avec les proportions qui diminuent au fur et à mesure que l'on avance en âge. Cependant, il faut noter que la proportion de femmes de 25-29 ans est légèrement supérieure à celle de 20-24 ans : ce phénomène est le résultat de transferts d'âges particulièrement importants des âges 23 et 24 ans sur l'âge 25 ans. Les femmes âgées de 15-19 ans représentent plus du cinquième des enquêtées (21 pour cent), et globalement, les femmes de moins de 30 ans représentent 60 pour cent de l'échantillon.

En ce qui concerne l'état matrimonial (Graphique 2.5), on a considéré comme mariage toutes les formes de mariage ou d'union, qu'elles soient légales ou non, formelles ou non. On constate que 86 pour cent des femmes de 15 à 49 ans étaient mariées au moment de l'enquête et que seulement 10 pour cent étaient célibataires. Les unions rompues (veuvage, divorce et séparation) ne concernent qu'une faible proportion des enquêtées (4 pour cent). Ces très faibles proportions de femmes célibataires et en rupture d'union reflètent l'influence des facteurs socio-culturels et religieux selon lesquels une femme doit nécessairement être mariée, le mariage étant encore considéré comme une affaire de famille et de la société plutôt qu'une affaire individuelle.



Du point de vue de la résidence, les femmes rurales sont largement représentées dans l'échantillon (83 pour cent). Du point de vue régional,<sup>4</sup> les femmes des départements de Tahoua/Agadez et de Zinder/Diffa

<sup>4</sup> Rappelons que du point de vue régional, la ville de Niamey est traitée à part et est donc exclue du département de Tillabéri.

(22 pour cent dans les deux cas) sont les plus représentées, suivies de celles de Maradi et de Tillabéri (18 pour cent).

L'islam est la religion dominante, même chez les femmes (99 pour cent), comme cela avait déjà été noté à partir du RGP de 1988. Du point de vue de la nationalité, la quasi totalité des femmes enquêtées sont nigériennes (98 pour cent). En outre, le poids démographique des différents groupes ethniques confirme la bonne représentativité de l'échantillon. En effet, les proportions se rapprochent de celles du RGP de 1988 : ainsi on retrouve 55 pour cent de femmes haoussa, 22 pour cent de femmes djerma-sonraï, 10 pour cent de femmes touareg bella, 5 pour cent de femmes kanouri, 5 pour cent de femmes peulh et moins de 1 pour cent de femmes toubou, de femmes gourmantché et de femmes arabes.

Comme cela a déjà été souligné précédemment, au Niger, la femme semble être marginalisée et n'a pas les mêmes chances d'intégration dans les différents secteurs socio-économiques que les hommes. Cette situation est illustrée par la répartition des femmes enquêtées selon le niveau d'instruction (Tableau 2.8) : 89 pour cent des enquêtées n'ont aucune instruction, 8 pour cent seulement ont le niveau primaire et une proportion très négligeable (3 pour cent) ont un niveau secondaire ou supérieur, essentiellement le secondaire 1<sup>er</sup> cycle.

Au Tableau 2.9 figure la répartition des femmes par niveau d'instruction selon certaines caractéristiques socio-démographiques. Il apparaît tout d'abord que ce sont essentiellement les femmes les plus jeunes qui sont instruites : 19 pour cent des femmes de 15-19 ans, 15 pour cent de celles de 20-24 ans

**Tableau 2.9 Niveau d'instruction des femmes enquêtées**

Répartition (en %) des femmes par niveau d'instruction atteint, selon le groupe d'âges quinquennal, le milieu et la région de résidence, EDS Niger 1992

Caractéristique	Niveau d'instruction					Total	Effectif
	Aucun	Primaire	Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle	Supérieur		
<b>Groupe d'âges</b>							
15-19	81,0	13,3	5,4	0,3	0,0	100,0	1379
20-24	84,6	10,8	3,7	0,7	0,2	100,0	1193
25-29	90,5	6,5	2,4	0,5	0,1	100,0	1278
30-34	92,5	5,2	1,3	0,8	0,2	100,0	974
35-39	95,3	4,0	0,5	0,1	0,1	100,0	746
40-44	97,4	2,4	0,2	0,0	0,0	100,0	528
45-49	98,9	1,0	0,0	0,1	0,0	100,0	404
<b>Milieu de résidence</b>							
Niamey	55,2	21,8	19,2	3,0	1,0	100,0	435
Autres villes	71,4	17,6	8,8	1,9	0,3	100,0	691
Ensemble urbain	65,1	19,2	12,8	2,3	0,6	100,0	1126
Rural	94,4	5,1	0,4	0,0	0,0	100,0	5377
<b>Région</b>							
Niamey	55,2	21,8	19,2	3,0	1,0	100,0	435
Dosso	92,7	5,6	1,4	0,3	0,0	100,0	874
Maradi	94,5	4,6	0,8	0,1	0,0	100,0	1186
Tahoua/Agadez	92,8	5,2	1,7	0,3	0,0	100,0	1414
Tillabéri	89,0	10,1	0,9	0,0	0,0	100,0	1149
Zinder/Diffa	90,3	7,2	2,0	0,4	0,1	100,0	1445
<b>Ensemble</b>	<b>89,3</b>	<b>7,6</b>	<b>2,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,1</b>	<b>100,0</b>	<b>6503</b>

et 10 pour cent de celles de 25-29 ans ont un niveau d'instruction, essentiellement le niveau primaire. A partir de 30 ans, plus de 90 pour cent des femmes n'ont aucun niveau d'instruction. Du point de vue de la résidence, les écarts sont très importants : c'est à Niamey que la proportion de femmes ayant fréquenté l'école est la plus importante (45 pour cent), suivi des "autres villes" (29 pour cent) et du milieu rural où seulement 6 pour cent des femmes ont reçu de l'instruction et presque uniquement primaire. Du point de vue régional, on ne constate que peu de variation, les proportions de femmes sans niveau d'instruction variant d'un "minimum" de 89 pour cent à Tillabéri à un maximum de 95 pour cent à Maradi.<sup>5</sup>

## 2.2.2 Accès aux média

Le Tableau 2.10 fournit les données concernant l'accès des femmes aux média : seulement 4 pour cent d'entre elles lisent habituellement un journal, 14 pour cent regardent la télévision et 38 pour cent écoutent la radio au moins une fois par semaine. Les femmes les plus jeunes, les plus éduquées et celles du milieu urbain, et en particulier de Niamey, sont celles qui accèdent le plus à l'information, quel que soit le type de média. Ainsi, à

Niamey, les proportions de femmes qui écoutent la radio et de celles qui regardent la télévision sont relativement élevées (respectivement 80 et 70 pour cent) et un quart des femmes de la capitale ont déclaré lire un journal au moins une fois par semaine. En milieu rural, seule la radio sert à véhiculer l'information, un tiers des femmes du milieu rural déclarant écouter la radio au moins une fois par semaine. Ainsi, il apparaît que les femmes ont de sérieux handicaps pour accéder aux média et donc à l'éducation et à l'information.

Tableau 2.10 Accès des femmes aux média

Pourcentage de femmes qui, habituellement, lisent un journal, regardent la télévision, ou écoutent la radio au moins une fois par semaine, par âge, niveau d'instruction et par milieu et région de résidence, EDS Niger 1992

Caractéristique	Lit un journal au moins une fois/semaine	Regarde la TV au moins une fois/semaine	Ecoute la radio au moins une fois/semaine	Effectif de femmes
<b>Groupe d'âges</b>				
15-19	6,4	21,3	39,3	1379
20-24	5,7	16,1	40,9	1193
25-29	3,3	11,9	40,5	1278
30-34	2,6	12,4	38,0	974
35-39	1,5	9,2	35,4	746
40-44	1,2	8,4	34,4	528
45-49	0,4	6,5	32,3	404
<b>Niveau d'instruction</b>				
Aucun	0,0	9,4	34,8	5809
Primaire	19,8	39,1	59,4	493
Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	70,1	76,8	86,8	167
Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle	77,9	93,5	94,0	28
Supérieur	89,7	100,0	100,0	6
<b>Milieu de résidence</b>				
Niamey	25,2	70,4	80,4	435
Autres villes	13,3	40,8	57,1	691
Ensemble urbain	17,9	52,2	66,1	1126
Rural	0,8	5,8	32,5	5377
<b>Région</b>				
Niamey	25,2	70,4	80,4	435
Dosso	1,4	14,3	42,3	874
Maradi	1,1	5,1	26,1	1186
Tahoua/Agadez	2,0	10,7	38,3	1414
Tillabéri	2,5	13,8	44,8	1149
Zinder/Diffa	3,5	6,7	28,3	1445
Ensemble des femmes	3,7	13,8	38,4	6503

<sup>5</sup> Compte tenu des très faibles proportions de femmes ayant de l'instruction, en tant que variable de classification ou variable explicative des phénomènes étudiés dans ce document, le niveau d'instruction de la femme sera regroupé en seulement deux catégories : "aucune instruction" et "primaire ou plus".

